



HAL
open science

**Une anthropologie de la politique des Capitales européennes de la Culture vue des “ marges ”.
Ethnographie comparée des cas de GeNova04,
Marseille-Provence 2013 et Matera-Basilicata 2019**

Maria Elena Buslacchi

► **To cite this version:**

Maria Elena Buslacchi. Une anthropologie de la politique des Capitales européennes de la Culture vue des “ marges ”. Ethnographie comparée des cas de GeNova04, Marseille-Provence 2013 et Matera-Basilicata 2019. *Ethnologie française*, 2020, 179, pp.529-544. 10.3917/ethn.203.0529 . hal-03858056

HAL Id: hal-03858056

<https://hal.science/hal-03858056>

Submitted on 23 Nov 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

UNE ANTHROPOLOGIE DE LA POLITIQUE DES CAPITALES
EUROPÉENNES DE LA CULTURE VUE DES « MARGES ». ETHNOGRAPHIE
COMPARÉE DES CAS DE GENOVA04, MARSEILLE-PROVENCE 2013 ET
MATERA-BASILICATA 2019.

[Maria Elena Buslacchi](#)

Presses Universitaires de France | « [Ethnologie française](#) »

2020/3 N° 179 | pages 529 à 544

ISSN 0046-2616

Article disponible en ligne à l'adresse :

<https://www.cairn.info/revue-ethnologie-francaise-2020-3-page-529.htm>

Distribution électronique Cairn.info pour Presses Universitaires de France.

© Presses Universitaires de France. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

Une anthropologie de la politique des Capitales européennes de la Culture vue des « marges ».

Ethnographie comparée des cas de GeNova04, Marseille-Provence 2013 et Matera-Basilicata 2019.

Maria Elena Buslacchi

CNRS - LAMES - Laboratoire Méditerranéen de Sociologie, Université Aix Marseille
mariaelena.BUSLACCHI@univ-amu.fr

RÉSUMÉ

Dans cet article je propose une ethnographie de la politique culturelle européenne des Capitales européennes de la Culture en étudiant les formes qu'elle a assumées dans trois cas méditerranéens : Gênes 2004, Marseille-Provence 2013 et Matera-Basilicata 2019. L'étude cible en particulier les implications en termes de positionnement des institutions locales, de participation citoyenne, de valeurs déployées. En observant la politique comme partie d'un processus de plus longue durée, je focalise mon attention sur certaines phases cruciales de recomposition des configurations des pouvoirs locaux, où les injonctions et les incitations européennes s'entremêlent aux pressions territoriales et en deviennent des instruments.

Mots clés : Capitales Européennes de la Culture. Anthropologie politique. Gouvernance. Politiques culturelles. Régénération urbaine.

■ Introduction

Gênes, ville autrefois dite Superbe, aujourd'hui davantage connue pour l'écroulement d'un pont que pour ses palais peints à fresques ; Marseille, ville rebelle où le renouveau récent d'une partie de la ville contraste avec une partie de l'habitat délaissé et insalubre ; Matera, ville de pierre, que Pasolini et Mel Gibson ont pu transformer à l'écran en Jerusalem, mais qui était demeurée jusqu'à récemment en dehors des circuits touristiques. Qu'ont en commun ces trois villes si différentes ? La première est érigée en marbre et en ardoise, la deuxième en calcaire, la troisième est creusée dans le tuf. Dans la première habitent des centaines des milliers de personnes, dans la seconde presque un million, dans la troisième à peine quelques dizaines de milliers. Deux sur trois sont des ports, deux sur trois sont classées sites Unesco, deux sur trois se disent les plus anciennes villes d'Europe. Une des trois parle français, deux et demi parlent italien¹. Toutes ont été des Capitales européennes de la culture durant ces dernières quinze années en jouant sur leur « caractère » méditerranéen.

Géographiquement situées sur les rivages méridionaux du continent européen, Gênes, Marseille et Matera diffèrent par leur taille et leur composition démographique. Dans cet article, je propose d'observer comment leur situation géographique a été utilisée pour la mise en œuvre d'un programme conçu dans les années 1980 aux fins de relayer un sentiment d'appartenance à une culture européenne et de m'intéresser à la façon dont cet instrument de transformation urbaine questionne ladite culture. La labellisation « Capitale européenne de la culture » (CEC), qui se fait à présent par l'action conjointe de la Commission européenne et des ministères nationaux dans chaque pays membre, constitue un observatoire ethnographique de la « fabrique de la ville » : son observation permet en effet de saisir comment chaque acteur directement ou indirectement concerné expérimente un élargissement et une déstabilisation de ses repères d'action habituels et s'adapte à un contexte social, culturel et politique en transformation qu'il contribue en retour à façonner.

Contexte de la recherche

Cette analyse est issue tout d'abord d'un travail d'enquête comparatif entre les villes de Gênes et de Marseille que j'ai développé pendant ma recherche doctorale (2012-2016). Le but était d'étudier les formes d'usage et de réalisation locale de la politique de la CEC dans ces deux villes méditerranéennes. Mon enquête s'est articulée autour de GeNova04 (Gênes, CEC en 2004), labellisation dont j'ai observé les effets dix ans après, et MP2013 (Marseille et Provence, CEC en 2013), où la CEC était en cours lors de mon terrain [Buslacchi, 2016]. Après mon doctorat, dans le but de poursuivre ma recherche sur les CEC méditerranéennes, j'ai ensuite travaillé sur le cas de Matera, CEC en 2019, en observant les phases préparatoires et de déroulement de l'événement.

J'analyse dans cet article comment les collectivités locales et les institutions culturelles se sont positionnées dans ces villes en modifiant (ou pas) leurs pratiques de gouvernance et leurs rôles respectifs dans le cadre de préparation de la CEC. La mise en place des candidatures requiert de nouvelles démarches de travail dans les collectivités. La confrontation avec les « experts » européens amène à des circulations des savoirs inédites. Les choix en matière de rénovation urbaine et de fabrique ou patrimonialisation d'une identité locale introduisent des éléments de négociation politique nouveaux. Face à la structuration et, ensuite, à la mise en œuvre du projet, les acteurs se positionnent sur une pluralité de plans [Thévenot, 2006] souvent opposés ou à ce point imbriqués entre eux qu'ils deviennent illisibles (voire invisibles) dans le dessin officiel de la nouvelle image urbaine en construction. En prenant comme objets d'analyse non plus les trois villes, mais la politique de la CEC en elle-même dans ses applications locales, j'ai opté pour une démarche d'enquête multi-située [Marcus, 1995 et 2002] et ai exploré, ce faisant, les variations d'usage stratégique de cet instrument de l'action publique [Lascombes et Le Galès, 2004] qui participent à sa redéfinition en continu. Il s'agit ici d'essayer de restituer la complexité de cet objet à la fois politique et urbain [Morin, 2014 ; Agier, 2015] au-delà des récits triomphalistes qui entourent la CEC présentée comme une forme de succès et de progrès urbain.

■ Une anthropologie des CEC : gouvernance, transformations territoriales et récits identitaires

Notons tout d'abord qu'étudier l'application de la politique de la CEC ne sous-entend pas que cette politique est constante dans le temps et que la variabilité ne dépend que des villes auxquelles elle s'applique.

Comme plusieurs auteurs l'ont souligné, ce dispositif a évolué depuis sa création en 1985 en passant d'instrument de cohésion identitaire européenne à outil pour la transformation urbaine [Mittag, 2013 ; Sassatelli, 2013] et, plus récemment, régionale. Néanmoins, son invariabilité apparente a véhiculé la diffusion des modèles de développement territorial que les collectivités et les institutions locales se sont appropriées de manière très disparate [Matiu, 2016 ; Matiu et Preda, 2015 ; Matiu et Lundgren, 2014 ; Patel, 2013 ; Palonen, 2010 ; Frank et Roth 2000]. La mise en œuvre du dispositif, surtout après la première décennie de « rodage », a alimenté une circulation des modèles urbains qui s'autolégitime par leur propre succession et dont la continuité se tisse par l'implication des « experts » dans plusieurs de ces projets de labellisation à travers l'Europe : que ce soit en tant que consultant, membre des commissions d'évaluation, délégué général à la manifestation ou autre². L'intérêt de ce travail est donc d'observer comment l'action de ces experts opérationnels à l'échelle européenne, convoqués en tant que porteurs de savoirs techniques de développement urbain, s'insère dans les dynamiques de pouvoir territoriales par des allers-retours sur une temporalité assez longue, sachant que le cycle de vie d'un « grand événement », depuis la formulation de l'hypothèse de candidature jusqu'au retour au temps ordinaire, est d'environ 15 années [Guala, 2002].

Parler de cycle de vie d'un événement ou de « temps ordinaire » d'un territoire relève, évidemment, d'un effort de catégorisation théorique³ : les études des cas révèlent que les actions de transformation urbaine préexistantes tendent à converger avec celles programmées par les collectivités en vue de l'événement, ce qui rend compliquée et peu significative l'opération de les distinguer les unes des autres. L'observation se focalise donc ici sur les phases de transformation comme « projet de développement », dans le sens proposé par Jean-Pierre Olivier de Sardan [1995], qui permet de saisir les jeux de repositionnement des acteurs concernés : « tout projet de développement (et plus généralement tout dispositif de développement) apparaît ainsi comme un enjeu où chacun joue avec des cartes différentes et des règles différentes. On peut dire aussi que c'est un système de ressources et d'opportunités que chacun tente de s'approprier à sa manière » [*ibid.* : 173].

Le dispositif est, en l'espèce, la politique des CEC que les élus, les fonctionnaires des collectivités, les professionnels, les experts, le monde associatif, les artistes,

les habitants reçoivent et manipulent de manières très différentes. À travers l'usage de cet outil, chacun contribue à une transformation dialectique de l'objet urbain. Les propositions qui participent à ce façonnage se confrontent tout d'abord au corpus d'indications que la politique porte avec soi, sous la forme non seulement de recommandations, mais aussi d'historique des cas précédents faisant modèle. Ces indications concernent, depuis le cas de Glasgow 1990 et le rapport Palmer-Rae (2004) en particulier, le développement d'une nouvelle « forme » outre qu'une nouvelle « identité » de la ville, censées travailler dans le sens d'une cohésion européenne développée, à l'instar du passé, à partir du plan culturel et symbolique [Charle 2004 ; Charle et Roche 2002]. L'accent que la politique pose sur la « régénération urbaine » et l'importance que les acteurs locaux accordent à ce volet du programme se sont faits de plus en plus significatifs au cours des dernières quinze années, en arrivant même à dépasser les enjeux de la programmation culturelle durant l'année *Capitale*.

Toute politique, qui est la forme de gouvernance privilégiée dans les états européens et nord-américains contemporains [Wedel et al. 2005 ; Shore et Wright, 1997], appelle à l'action plutôt des singularités souvent mises en concurrence entre elles que l'ensemble de la société. La CEC ne fait pas exception et invite les collectivités représentant les villes à s'engager dans la compétition pour le label. Cette politique reste une injonction normative, malgré sa structure formelle d'incitation plutôt que d'imposition, comme le serait une loi. En fonction des paramètres d'action qu'elle définit et des références qu'elle mobilise, elle limite plus qu'elle n'étend le champ des possibilités d'action qui doivent être validées par les commissions⁴ pour pouvoir passer à leurs phases opérationnelles. La politique culturelle se fait alors aussi, et dans quelques cas surtout, un instrument puissant de la transformation urbaine qui oriente l'action des villes vers la matérialisation de formes de plus en plus standardisées. Le « tournant culturel » [Soja, 1999] dans l'économie politique urbaine et territoriale rend d'ailleurs de plus en plus fréquent le croisement entre les circulations de modèles urbains à l'échelle européenne, voire mondiale, et les dynamiques d'autonomisation culturelle qui émergent pour valoriser les cultures locales. En même temps, le « tournant municipal » ou « métropolitain » des politiques culturelles en France [Urfalino, (1996) 2004 ; Saez, 2012] et l'ample délégation au secteur associatif, coopératif et des fondations (*terzo settore*) en Italie⁵ a mené à une articulation au fur et à

mesure plus importante des actions locales avec les politiques européennes en matière de culture.

Les phases de candidature et de conception du programme de la CEC prennent beaucoup de place dans cette analyse, car c'est là, davantage que pendant l'année Capitale, que ces enjeux se donnent à voir. L'impact de la politique de la CEC, que l'on prétend souvent mesurer par des données quantifiables comme le nombre de visiteurs, de tickets, les sommes dépensées dans l'année, sera alors ici observé, paradoxalement, déjà avant l'année de l'événement ; le suivi des projets, des alliances, des rôles aidera ensuite à comprendre la portée réelle, dans le temps, de la politique au niveau local. La première partie de cet article sera dédiée au questionnement identitaire que l'écriture de projet suscita dans les trois villes étudiées, la seconde s'interrogera sur l'effet de la politique culturelle de la CEC sur le sentiment d'appartenance européenne éprouvé à l'échelle locale.

Le questionnement de l'identité au service du changement territorial

J'ai évoqué la notion de « grand événement » pour parler de la CEC, concept élaboré dans le cadre des *tourism studies* depuis les années 1980 [Ritchie, 1984 ; Hall, 1992] pour mettre la focale sur l'impact d'un événement public sur un territoire concerné. Les descriptions d'un « grand événement » convergent autour de l'idée d'un moment d'exposition exceptionnelle où une vaste population est attirée et rassemblée dans le but d'assister au progrès technologique, aux acquis scientifiques, artistiques, culturels d'une société, à des performances extraordinaires dans un secteur spécifique (par exemple dans le milieu sportif) [Roche, 2000]. Dans cette catégorie d'événement, les auteurs incluent les Olympiades, les Expositions (universelles, internationales...) du Bureau International des Expositions, les coupes du monde sportives, les foires spécialisées, les sommets politiques et, plus récemment, les Capitales européennes de la culture [Guala, 2002] ainsi que quelques cousins proches à l'instar des Capitales européennes du sport ou de la jeunesse. Déroulés sur un temps relativement long et sujets à une attention médiatique intense, ces « grands événements » s'apparentent par certaines caractéristiques aux « événements » récurrents dans plusieurs villes d'Europe comme les Nuits Blanches, les Journées du Patrimoine, la Fête de la Musique [Lallement, 2007]. Comme dans ces cas, les activités ne se concentrent

pas sur un seul site : la fête est éclatée [Briand et *al.*, 2018] sur plusieurs sites, éventuellement à l'échelle de la ville entière. Elle prend forme dans l'espace urbain et, par ses lumières, ses sons, ses odeurs, elle se manifeste comme une exception dans le quotidien des habitants, des usagers et des habitués de la ville. Le caractère extraordinaire et étalé dans le temps des « grands événements » en accroît la fonction rituelle. Certains traits communs sont reconnaissables dans tout les « grands événements » : le rassemblement d'un public très vaste, en présence ou en connexion télévisuelle ou multimédia [Nora, 1974] ; une organisation formelle bien structurée, où les rôles et les gestes sont bien définis ; une situation spatiale où le cadrage géographique et contextuel (de et dans la ville) est plus un signifiant qu'un simple scénario ; une portée symbolique assignée aux séquences d'action et aux images diffusées.

Ces éléments font des « grands événements » des moments d'une importance symbolique majeure pour leur territoire, et c'est pourquoi ils sont souvent utilisés – par les promoteurs de l'initiative – pour signifier une sorte de refondation symbolique de la ville, un nouvel « an zéro »⁶. La CEC ne fait pas exception à cette logique, mais elle a aussi la particularité d'apporter à l'opération une contrainte en termes d'orientation : la confrontation avec les autres pays européens, qui place l'idée d'Europe au centre des initiatives de développement.

Or, pour les CEC méditerranéennes que j'analyse dans cet article, cette confrontation n'allait pas de soi. Tandis que l'appartenance politique à l'Union Européenne n'était pas en question⁷, l'appartenance culturelle européenne demandait d'être mise en perspective. En paraphrasant la formule de Michel Agier [2015 : 25–32], il s'agissait et il s'agit, dans les trois cas, de fabriquer la ville (... la capitale !) européenne par les marges de l'Europe et donc de « faire ville » en même temps que « faire Europe ». Cela ne s'est pas fait de la même manière dans les trois villes : la politique culturelle européenne a questionné la notion d'identité urbaine en donnant lieu à l'élaboration d'un récit officiel que les groupes sociaux se sont différemment appropriés à Gênes, à Marseille et à Matera.

■ Gênes : l'internationalisation

À Gênes, la CEC est intervenue dans un moment d'ouverture et de recherche de crédit à l'international

qui était à l'œuvre depuis les années 1980 sans pour autant que la dimension européenne ne fut initialement convoquée. Dans la recherche de solutions pour sortir la ville d'une crise économique post-industrielle [Doria, 1997], certains milieux politiques locaux s'étaient beaucoup appuyés sur la référence à un port qui avait traversé des semblables changements : Baltimore aux États-Unis. La métropole américaine avait servi de modèle pour l'aménagement à usage urbain des espaces portuaires génois antiques devenus obsoletés pour l'activité contemporaine. Récupérés à l'occasion de l'Exposition internationale spécialisée de 1992 dédiée à Christophe Colomb, ils représentaient la façade moderne de la ville tout autant que le nouvel aquarium réalisé d'ailleurs en partie par le même architecte que celui de Baltimore⁸. Au cours de la période qui précéda l'organisation du sommet du G8 de 2001, le modèle de Barcelone avait joué un rôle déterminant à travers la convocation d'une « conférence stratégique » des acteurs socioéconomiques et culturels, dirigée par l'adjoint Bruno Gabrielli dans le but de programmer collectivement les interventions à réaliser. L'idée d'une adéquation nécessaire à des standards de « modernité » définis par comparaison internationale circulait donc bien avant la CEC et la candidature de la ville de Gênes en 1997 en fut en effet une des expressions. Reste que la dimension européenne ne fut pas mise en avant dans le récit de la transformation : même lorsque certaines politiques européennes étaient déjà à l'œuvre au niveau local, elles demeuraient quasiment inconnues auprès des habitants voire des fonctionnaires des services non dédiés. L'intervention européenne avait en effet largement contribué à la restructuration d'un tissu historique vieillissant et toujours fortement endommagé après la Deuxième Guerre mondiale, mais elle persistait comme filtrée, imbriquée dans les initiatives des collectivités locales et dans les programmes nationaux de réaménagement urbain⁹.

Après la désignation de Gênes comme CEC pour 2004, c'est l'équipe en charge du projet CEC qui réorienta ce processus de transformation, à plusieurs niveaux, vers l'axe européen. La coordinatrice de la programmation culturelle, Francesca Perrazzelli, décrit ainsi le fonctionnement du groupe de travail qui se constitua en vue de l'événement :

Nous étions trois : moi – je sortais d'une formation en Ingénierie culturelle à Paris avec Claude Mollard, Enrico Da Molo, déjà fonctionnaire à la Commission

européenne, et un fonctionnaire de la mairie qui était chargé de s'occuper des infrastructures, du bâti. Du coup la manière dont on avait organisé le travail était très européenne : on parlait la même langue, car moi et Da Molo, qui est avocat, nous avions fait des études en droit à deux ans de distance l'un de l'autre, et tous les deux nous nous entendions très bien avec le maire qui avait été notre professeur de droit des administrations à l'Université. Le cadrage de notre travail, pour le coup, était très juridique dès le début, et cela nous avait permis de fonctionner avec les services de la Ville *via* des procédures allégées. Je pense que si le maire n'avait pas parlé cette langue, beaucoup de choses auraient été faites avec des énormes difficultés, voire n'auraient pas été faites du tout¹⁰.

Ce discours oppose une modalité de travail très rationnelle, perçue européenne et étrangère, aux pratiques locales antérieures, fondées davantage sur la reproduction par inertie des schémas existants. L'idée de l'appel à projet remplaçait, par exemple, la logique clientéliste de la demande auprès de l'adjoint compétent : les opérateurs culturels convoqués pour la construction d'une programmation 2004 devaient élaborer leurs propositions sous la forme de projets selon un calendrier précis et étaient ainsi placés les uns en concurrence ouverte avec les autres. Cette procédure, répandue comme norme aujourd'hui dans quasiment tous les secteurs, mais encore nouvelle en 2004, était présentée comme la garantie de la qualité de la programmation : s'adresser à un nouveau public international supposait d'abandonner les vieilles méthodes qui n'auraient plus fonctionné. Il fallait devenir « plus européens », dans les procédures et dans les contenus, pour pouvoir parler aux autres Européens. Cette politique de changement était loin d'un simple affichage : pour le groupe de travail, ensuite devenu société Genova 2004, il s'agissait d'une condition nécessaire pour permettre le renouveau symbolique de la ville que la Mairie avait engagé depuis les années 1980. Dans la volonté de choisir un thème pour « canaliser la créativité », la programmation de 2004 fut donc dédiée au sujet du voyage, en continuité avec l'Expo 1992. Dans un premier sens, le voyage était la pratique des liens que la République de Gênes, « ville-monde » selon Braudel [1979], avait tissé avec des royaumes et des empires lointains et qu'elle allait récupérer dans son nouveau propos d'internationalisation. Dans un deuxième sens, il s'agissait aussi du voyage que les Génois étaient invités à entreprendre pour découvrir le « passé glorieux » de leur ville. Les trois

axes Ville d'art, Capitale de la mer, Ville contemporaine (*Città d'Arte, Capitale del Mare, Città Contemporanea*) mettaient en avant trois moments de l'histoire de Gênes et proposaient de les découvrir par le biais de trois expositions majeures organisées en 2004 : *L'età di Rubens* et *Arti e architetture* au Palazzo Ducale, *I transatlantici* au nouveau Musée de la Mer. La recherche d'une autonomisation culturelle reconnaissable à l'échelle internationale passait à la fois par la formation des opérateurs à une nouvelle « ingénierie de la culture » et par une patrimonialisation stratégique, qui pouvait s'appuyer sur des travaux issus du monde universitaire dans un moment d'exceptionnelle productivité¹¹. Les recherches sur l'histoire de la ville, réalisées dans les décennies 1980-1990, n'étaient pas allées jusqu'alors au-delà des bureaux des experts du métier. Elles devinrent en revanche accessibles au public dans la préparation de 2004 par une action de vulgarisation sans précédent au niveau local. Les palais des familles nobles génoises, décrits et illustrés dans un volume de Pieter Paul Rubens publié à Anvers en 1622, furent mis en valeur à partir de ceux qui hébergeaient les musées municipaux (*Palazzo Bianco, Palazzo Rosso, Palazzo Tursi*), fédérés en système pour l'occasion. Le nouveau Musée de la Mer, bâtiment en verre à l'esthétique innovante pour la ville conçu par l'architecte espagnol Guillermo Vázquez Consuegra, contenait au grand public l'histoire portuaire, maritime et navale de Gênes tout au long des siècles. L'exposition *L'Età di Rubens* au Palazzo Ducale montrait les rapports entre la République et le reste de l'Europe – Flandres et Espagne en particulier – à l'époque baroque. Dans ce récit diachronique, l'accent était mis sur Gênes comme ville-port à la charnière entre l'Europe et les autres « mondes » : la Méditerranée tout d'abord et ensuite l'Amérique à l'âge moderne et contemporain. Ce rôle d'avant-poste et de puissance commerciale était réaffirmé stratégiquement dans le discours public pour légitimer une projection de la ville à l'international dans le futur.

Si les opérations urbaines conduites précédemment étaient présentées comme des acquis des collectivités locales – dont les programmes européens restaient un simple moyen –, la candidature de la CEC changea la perspective politique quant à la dimension européenne qui fut dès lors mise en avant comme un but à atteindre et un élément de fierté potentiel. Une fois la désignation obtenue, la CEC fut utilisée, en effet, par la mairie *in primis* pour communiquer sur l'achèvement d'un changement urbain qui avait été fortement

voulu et qui avait été obtenu, d'après son récit, grâce à un effort collectif d'internationalisation des modèles et des modes d'action¹². La construction de ce récit alla de pair avec l'affirmation du changement par le logo de la manifestation : « GeNova04 » signifiait que Gênes (« Ge », abréviation immédiatement compréhensible pour tout Italien car utilisée dans les plaques automobiles) était devenue une *nouvelle* (*nova*, en latin, pas loin de l'italien *nuova*) ville en 2004 (« 04 »).

■ Marseille : l'anomalie méditerranéenne

À Marseille le récit « euro-méditerranéen » était déjà à l'œuvre depuis les années 1990 lorsqu'en 1995 l'opération d'intérêt national Euroméditerranée, dite « Euromed », avait rassemblé la Ville de Marseille, la Communauté urbaine Marseille-Provence-Métropole, la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur et le Conseil général des Bouches-du-Rhône autour d'un projet qui devait changer radicalement le paysage marseillais. Officiellement présenté comme « la plus grande opération de régénération urbaine en Europe », l'Établissement public d'aménagement Euromed investit 480 hectares de territoire marseillais¹³ et 7 milliards d'euros dans une initiative qui avait pour but de « porter Marseille au niveau des autres métropoles européennes » par la construction d'un quartier d'affaires et de nouveaux équipements¹⁴. Cette rhétorique du changement, assumée par les collectivités concernées, était la même que l'on a vue à l'œuvre à Gênes, mais dès le début elle ciblait de manière plus précise l'Europe comme terme de comparaison à atteindre. Les techniques du « marketing territorial » s'étaient entretemps largement développées et répandues [Amendola 1997 ; Kavartzis 2004] et étaient ici appliquées de manière désormais bien rodée. Parmi les entrepreneurs de la région, dont certains se plaignaient de leur éviction du projet de réaménagement à l'initiative de l'État, certains travaillaient à l'échelle européenne depuis longtemps¹⁵. Dans un moment de relative stagnation économique, qu'ils imputaient aussi à une attractivité réduite du territoire marseillais, ils cherchaient des stratégies pour sortir de l'impasse. L'une des références à l'appui de leur constat d'inattractivité était un classement Datar (Délégation interministérielle à l'aménagement du territoire et à l'attractivité régionale) de 2003 [Rozenblat

et Cicille, 2003] qui avait placé Marseille en 23^e position parmi les métropoles européennes selon des critères tels que leur situation démographique, l'activité commerciale, l'accessibilité, la présence des sièges de grand groupes européens, le tourisme. Pris très au sérieux, ces paramètres étaient synthétisés dans le concept de « rayonnement européen » [*ibidem* : 49 et suiv.], locution qui reviendra tout au cours de la préparation et du déroulement de la CEC et dans les politiques territoriales qui furent engagées par la suite. Dans la candidature à la CEC, ces entrepreneurs jouèrent un rôle clef : ils intervinrent auprès de la Ville pour articuler le projet de grand événement comme un « levier de développement » du territoire et un vecteur de « modernité¹⁶ ». Dans l'intérêt public, l'Europe y représentait un standard à atteindre conformément aux paramètres indiquées par le classement Datar. Cet alignement dans la qualité de l'espace urbain et la construction d'un habitat attractif pour les classes moyennes était à la fois l'objectif de la candidature et la condition de sa réussite¹⁷. La Méditerranée, signifiant hérité du projet Euroméditerranée, était réduite à une donnée de contexte mise en valeur comme déclinaison spécifique sur le plan esthétique. Pour ses promoteurs, la transformation de Marseille en une « métropole européenne » signifiait plutôt une tentative d'enracinement des caractéristiques qui plaçaient la ville en bas des classements : la circulation difficile, la pollution, le mauvais état de la voirie, l'habitat ancien ou la criminalité. Puisque ces qualifications étaient globalement rattachées à l'image d'autres villes méditerranéennes comme Naples ou Alger, la « normalisation » de Marseille était censée passer par le redimensionnement de cette condition immanente. La dimension méditerranéenne fut dès lors réduite à une contribution esthétique (le lien avec la mer, l'usage de plantes aromatiques de la garrigue, de l'olivier, du pin d'Alep) dans l'aménagement d'un espace urbain où les nouveaux bâtiments s'inspirèrent plutôt des traditions nord-européennes (au regard des proportions des édifices ou de l'usage du verre et du métal comme matériaux de construction).

Cette logique de réduction de la dimension méditerranéenne à certains aspects bien définis était commune au projet Euroméditerranée et à la CEC : les deux utilisaient une stratégie d'affichage d'un nombre limité de caractères méditerranéens pour en restreindre le poids. Dans la CEC, la Méditerranée fut évoquée en tant que zone de provenance des artistes invités (par

exemple dans le programme des *Ateliers de l'EuroMéditerranée*), comme scène d'échanges culturels, artistiques, architecturaux, musicaux (par exemple dans l'exposition *Méditerranées* au dock J4). Elle ne fut pensée en aucune manière comme le levier d'une alternative urbaine. Lors de la candidature à l'événement, les spécificités méditerranéennes furent en revanche présentées comme des faiblesses imputables à un manque vis-à-vis d'une « normalité » européenne. Aucun rôle de vedette ne fut assigné dans le contenu de la programmation à certains *topoi* de la culture marseillo-provençale (les mondes de Marcel Pagnol ou de Jean-Claude Izzo) ou à certaines de ses valeurs les plus en vue (Massilia Sound System ou IAM). Le choix, expliquent les membres de MP2013, était de « sortir Marseille de son provincialisme marseillo-marseillais »¹⁸ ; il se traduisit par la préférence accordée à la portée internationale des projets, l'un des principaux critères de composition du programme. Dans cette logique, la CEC devait contribuer à atteindre cette « normalité » européenne en synergie avec Euroméditerranée¹⁹. Le lien entre les deux opérations fut explicitement mis en avant dans le dossier de candidature [2008 : 106] :

La Cité de la Méditerranée, entre Vieux-Port et Arenç, ce grand programme transforme fondamentalement la ville et sa façade portuaire pour former un ensemble unique témoignant du rôle de Marseille comme métropole majeure des échanges culturels et économiques entre Europe et Méditerranée.

Les termes d'« accélérateur », de « rattrapage », de « moteur » ou de « levier de développement » revinrent souvent dans cette phase du discours institutionnel. Lorsqu'en 2008 la candidature marseillaise l'emporta sur les autres, la place accordée à la transformation urbaine fut cruciale dans le rapport du jury. L'un des responsables du projet au sein de la CCIMP déclara que « si Marseille a[vait] gagné ce n'[était] pas parce que sa candidature était la meilleure, mais parce que c'était la ville qui en avait le plus besoin »²⁰.

Largement publicisée par ses promoteurs comme une forme de progrès urbain à venir, cette démarche de transformation du paysage marseillais n'a pas manqué de susciter les critiques et le scepticisme de certains opposants. La caractéristique la plus intéressante de cette opposition est qu'elle ne niait pas la supposée anomalie méditerranéenne, mais elle en affirmait la légitimité dans un cadre européen. Le récit

de l'aventure de la CEC à Marseille commence habituellement par l'évocation de la fédération des expériences de mécénat des entrepreneurs locaux, réunis dans un Club et, ensuite, dans une association qui a rédigé les dossiers de candidature pour la Chambre de Commerce et d'Industrie de Marseille-Provence²¹. En réalité, lorsque ce groupe préparait une candidature qui promettait de changer le visage de Marseille, un autre groupe, composé d'artistes basés à la Friche de la Belle de Mai, travaillait depuis 2005 avec une équipe de Liverpool au projet *Cities on the edge* : les villes qui ne sont pas aimées par leur pays. L'ancien directeur Philippe Foulquié explique qu'il s'agissait d'une idée du président de la CEC de Liverpool en 2008 qui fédérait, avec Marseille et Liverpool, d'autres villes comme Naples, Brême, Istanbul, Gdansk : « Autour de cette idée on a travaillé pendant deux ans – il déclare en entretien en décembre 2013 – mais sans d'autres partenaires que les associations de la Friche et le Ballet de Marseille ». Dans une démarche pourtant issue des politiques européennes, l'Europe n'était pas présentée comme un standard uniformisant sur lequel il fallait s'aligner : les villes que certains classements qualifient de « faibles » étaient à défendre au même titre que toutes les autres. Les nombreux « off » de la CEC qui se produisirent en 2013 en provenance d'un milieu artistique ou militant²² s'en prenaient à l'idée de la modernité et rejoignaient ce faisant la lutte contre Euroméditerranée : il était légitimement possible d'habiter le contemporain dans des formes autres que celles définies par de prétendus standards européens (la Datar à l'origine, mais la véritable source avait été vite oubliée). Ainsi s'affirmait l'idée selon laquelle la transformation urbaine en cours ne touchait pas la ville de manière uniforme : dans certains quartiers, les pratiques de voisinage, l'hybridité entre l'espace public et la propriété privée, autant d'éléments méditerranéens envers lesquels le modèle d'Euroméditerranée prenait ses distances, ne changeaient pas. L'équivalence postulée entre Europe et modernité avait favorisé l'usage d'un dispositif européen pour la transformation urbaine souhaitée par des entrepreneurs et le personnel politique. Ceux qui s'opposaient à la transformation s'opposaient aussi à l'événement de la CEC perçu, à l'instar du programme Euroméditerranée, comme l'expression renouvelée d'une logique étrangère au territoire marseillais.

■ Matera : la rédemption de tous les Sud

À Matera, le récit institutionnel décrit la CEC comme la « cerise sur le gâteau » d'un processus de rédemption de la ville, qui avait été qualifié de « honte nationale » dans l'après-guerre pour les conditions de vie de ses habitants²³. Ensemble urbain troglodyte, Matera a été habitée depuis la préhistoire et sa population a produit au cours des siècles un système d'adaptation très particulier au contexte naturel et géologique. Dans les années 1950, suite aux dénonciations des décennies précédentes, les habitants avaient été évacués des grottes et réinstallés dans de nouveaux quartiers bâtis selon les plus récentes tendances de l'urbanisme international à l'aide de l'INU (*Istituto Nazionale di Urbanistica*) et de l'UNRRA-CASAS (*United Nations Relief and Rehabilitation Administration - Comitato Amministrativo Soccorso Ai Senzatetto*). Abandonnés, les quartiers troglodytes (*i Sassi*) furent redécouverts en 1959 par un groupe de jeunes réunis dans une association, *La Scaletta*. Leurs investigations, leurs recherches historiques, artistiques et archéologiques menèrent petit à petit à la patrimonialisation du système des maisons et des églises rupestres et à la reconnaissance de site Unesco en 1993. L'un de ces jeunes est, en 2019, le maire octogénaire de la ville, ce qui explique en partie la mise en perspective de cette histoire comme un progrès ininterrompu depuis les années 1950 et finalement aujourd'hui achevé. Pourtant, à l'origine de la candidature à la CEC, il n'y a ni l'association *La Scaletta*, ni le Maire, mais un autre groupe associatif qui, inspiré en 2004 par le cas de Gênes, vit une opportunité de visibilité et de reconnaissance pour la ville de Matera²⁴. Ce groupe, qui au début avait collaboré avec la mairie dans le projet, avait été ensuite mis à l'écart de la candidature officielle, mais son idée n'avait pas été abandonnée. Les controverses politiques qui ont caractérisé la période de préparation à la CEC²⁵ ont produit des hésitations dans la construction d'un programme qui, dans ses intentions premières, devait être à la fois très enraciné au niveau local et très tourné vers le développement d'une nouvelle dimension européenne²⁶ :

Si les idées et les programmes qui naissent aujourd'hui « d'en bas » sont menés au bout [...], la région entière aura gagné la compétition la plus importante : devenir

enfin, et au-delà du titre de CEC, une ville contemporaine capable d'accueillir tout un prisme de consciences culturelles européennes, puisque consciente elle-même de son passé et de son histoire unique, et en même temps européenne et cosmopolite, puisque capable d'aller au-delà de ses spécificités culturelles et ainsi capable d'accueillir et représenter la construction européenne, avec son petit apport supplémentaire [Dossier de candidature 2009 : 14, trad. de l'auteure].

En l'espace de quatre lignes, l'adjectif européen revient trois fois après l'expression « devenir enfin une ville contemporaine ». La même association de la modernité à L'Europe déjà à l'œuvre à Marseille est ici convoquée, mais elle ne concerne pas le paysage urbain, d'ailleurs très peu touché à Matera par la CEC. En revanche, elle suppose une idée sous-jacente de maturation de la ville comme un sujet collectif et doté d'intellect, dont les processus psychiques s'apparenteraient à ceux d'un être humain. Les experts venus du Nord (nord de l'Italie, d'abord, et d'autres pays européens, ensuite) pour conduire l'opération ont introduit des méthodes et des techniques d'action légitimées à l'international pour organiser des contenus locaux dont ils avaient pressenti le potentiel.

Au début, nous n'étions pas vraiment concernés – explique un opérateur culturel actif à Matera depuis les années 1990 – et on avait l'impression que quelque chose de grand allait se passer, mais « sans nous », ou au moins sans que nous soyons impliqués dans la régie générale, à l'instar d'autres choses faites à Matera dans les dernières années... Et d'un coup, ensuite, on a été appelés en première ligne et on a compris qu'on leur était nécessaires pour que ça puisse se faire et cela nous a donné du pouvoir, et un sentiment de force, en même temps que l'envie de faire entendre nos voix et au monde entier²⁷.

Plusieurs opérateurs culturels ont partagé ce sentiment d'exclusion, d'abord, et de montée en puissance, ensuite : encadrés par les coordinateurs de la programmation, ils ont contribué à animer l'année 2019 dans un rôle inédit de protagonistes sur une scène internationale. La visibilité et l'entraînement aux méthodes de travail « européennes » sont présentés par les promoteurs de l'événement comme autant d'acquis pour les opérateurs culturels locaux en termes de maturation et de progrès professionnel : l'assertion du manque de ces atouts auprès d'eux avant la CEC est

ainsi utilisée pour justifier leur association tardive aux dynamiques de « co-création » annoncées.

De même, la nouvelle réputation de Matera à l'international, confectionnée selon les codes du marketing territorial, est censée faire dépasser à la ville entière de Matera un complexe d'infériorité historique vis-à-vis du Nord, bien que ce soit essentiellement des experts « du Nord » à l'avoir écrite. L'affirmation va plus loin : les habitants de Matera partageraient avec les habitants des autres régions du Sud ce même sentiment de retard enfin rattrapé avec la CEC. Dans le récit qui l'a emporté dans la communication de l'événement, Matera incarne en effet la réhabilitation du Sud : dans une logique nationale, c'est l'Italie méridionale, historiquement assistée car « arriérée » depuis l'unification du pays au XIX^e siècle, qui dépasse les autres villes candidates au Nord et affirme la dignité de sa culture. Dans une logique globale, Matera représente aussi un contre-modèle de développement « résilient », en première ligne dans la transition écologique, témoin du potentiel d'innovation de « tous les Suds » en opposition au modèle dominant, mais désormais critiqué, « du Nord ». Deux expositions, moments forts de la programmation, font passer ce message au public : *Rinascimento visto da Sud* décrit le moment de la Renaissance en détournant la perspective « florentino-centrique » affirmée dans l'histoire de l'art qui voit Florence et ensuite Rome au centre de l'évolution du langage artistique de l'époque. Les villes du Sud – affirment les commissaires – ont aussi été des centres majeurs de mécénat, de collection, de circulation d'artistes et d'œuvres d'art, devenant ainsi les cadres de grammaires artistiques innovantes et de modes autonomes. L'autre exposition, *Ars Excavandi*, offre de comparer Matera avec les villes troglodytes du monde entier ; elle se conclut par la célébration des techniques développées localement pour la conservation de l'eau et, plus en généralement, pour un habitat équilibré en lien avec l'environnement. En 2019, donc, l'affirmation de Matera comme ville européenne et moderne ne s'obtient plus par l'ouverture de gros chantiers, mais par une approche « durable » du territoire : la récupération des *Sassi* dans cette logique vaut bien plus que la construction d'un nouveau bâtiment²⁸. Cette proposition d'un contre-modèle écologique relève, elle aussi, de l'adaptation locale d'un mythe : l'usage des grottes, par les standards de confort et de salubrité contemporains, comporte des dépenses énergétiques qui se concilient difficilement avec le message écologique qu'il est censé transmettre.

■ Les effets : des villes modernisées... ou une Europe démythifiée ?

Dans chacun des cas observés, la CEC est intervenue au milieu d'un processus de transformation urbaine adressé au repositionnement de la ville à l'international. Le focus sur la culture européenne a été alors stratégiquement utilisé comme possible « catalyseur » d'un changement déjà recherché. Dans les premières phases de candidature, la dimension européenne est présentée dans le discours public davantage comme un but à atteindre que comme un élément déjà constitutif du territoire. L'Europe est située « ailleurs » et fonctionne plutôt comme terme de comparaison « par défaut » que comme niveau d'appartenance. Pour questionner ce décalage, des éclaircissements peuvent nous être apportés en nous appuyant sur les concepts de culture, de modernité et de citoyenneté.

La citoyenneté politique, en effet, n'implique pas immédiatement le partage d'une citoyenneté culturelle, mais l'une peut faciliter l'autre et *vice-versa* : c'est exactement dans la reconnaissance de cet écart que les CEC furent créées au milieu des années 1980 [Patel, 2013]. Sur le plan culturel, les organismes chargés de la direction artistique de l'événement étaient alors sollicités non seulement pour que la culture locale soit mise en valeur, mais aussi pour que l'échange se produise entre les artistes et les opérateurs culturels locaux et d'autres pays européens. D'un côté cette confrontation multipliait les occasions de reconnaissance d'une culture européenne partagée dans la recherche et le travail de ces professionnels. Néanmoins, d'un autre côté elle facilitait aussi l'émergence d'un sentiment de distance, qui au-delà des spécificités culturelles s'exprimait surtout comme l'appartenance à des « scènes » ou des « mondes de l'art » très différents : l'un régional, installé dans ses routines depuis longtemps inchangées, l'autre affirmé à l'international, à l'avant-garde du secteur et définitivement « européen ». La considération de cette distance mena (et mène encore) souvent les promoteurs du projet à faire appel à des professionnels étrangers au territoire pour l'élaboration d'une programmation artistique et culturelle censée être convaincante pour les jurys de sélection : professionnels qui, bien que munis de leurs meilleurs intentions, n'arrivent pas toujours à ouvrir dès le début un dialogue efficace avec la scène et les publics locaux. Pour profiter pleinement de l'offre de la CEC, les habitants

sont appelés à apprendre des langages et des codes de communication qui peuvent être éloignés de leurs pratiques culturelles communes. Par conséquent, du moins dans les premières phases de préparation à la CEC, les projets et les dossiers donnent souvent au niveau local l'impression de parler une langue étrangère. Cette dimension « pédagogique » de la CEC, qui rend manifeste de la part de ses promoteurs l'assomption d'un écart de compétences à combler, s'est compensée dans le temps par l'adoption de format de performance et de création de plus en plus « pop ». Les spectacles et les expositions des CEC plus récentes sont moins exigeants en termes de connaissances préalables et les directeurs artistiques se contentent plus souvent d'apporter du « jamais vu » plutôt que de prétendre « éduquer » un nouveau public.

Sur le plan urbain, le déploiement du programme au fil des années, dans un contexte socioéconomique qui invitait de plus en plus à la connaissance mutuelle et à la comparaison entre les territoires, mena plusieurs élites urbaines à se confronter à l'échelle des villes. Le tournant « transformateur » observé à partir de Glasgow 1990 inaugura une phase du programme des CEC où la dimension de formation d'une conscience européenne fut nuancée face aux intentions de développement urbain. L'association entre « Europe » et « modernité » se généralisa alors au sein des élites en même temps qu'un vrai « policy tourism » [Gonzalez, 2010] se développait à la recherche des dernières trouvailles architecturales, urbanistiques, de services. Une meilleure connaissance d'autres villes européennes ayant traversé un moment de préparation et d'exposition exceptionnelle permettait de mettre en avant des solutions, des pratiques, des esthétiques urbaines innovantes, à reproduire éventuellement. Une volonté de transformation souvent déjà existante put être davantage alimentée par cette confrontation. Plusieurs expériences différentes directement observées, ou connues par leur renommée, furent alors rassemblées, dans le discours des élites, jusqu'à l'émergence dans l'action locale d'un modèle urbain européen fantasmé, défini par opposition tant aux exemples « provinciaux », proches et connus, qu'aux mégapoles des autres continents. Les villes européennes qui ont eu plus tôt que d'autres une opportunité de rénovation dessinaient une tendance de progrès urbain, et le faisaient plus que d'autres modèles (les villes américaines, asiatiques) où la structure urbaine est profondément différente de l'europpéenne. Le contenu de ce modèle

europpéen largement pris en compte pour la transformation urbaine des CEC reste flou, bien que pléthores de voix, surtout dans le domaine de l'urbanisme, se soient exprimées dans des tentatives de catégorisation, de définition. Il peut être évoqué par le président d'une collectivité pour se référer à l'aménagement urbain, par un maire pour signifier l'organisation, ou par un fonctionnaire d'un bureau d'une Ville pour entendre la mise en place d'une communication institutionnelle. Son usage se prête à maintes équivoques. Et pourtant dans chaque CEC, et dans chaque ville candidate, la réflexion engagée pour explorer les voies de transition vers la modernité est associée à l'atteinte d'une « européenneité » accomplie, et *viceversa*, par l'inspiration de ces sortes de modèles.

Sur le plan symbolique, tout comité de candidature propose de « redécouvrir », de « révéler » ou au moins d'« exprimer » l'identité de la ville par l'événement – et la transformation qui va avec. Depuis plusieurs années, le récit construit par l'événement se fonde désormais sur l'idée du dépassement d'une condition de « crise » qui aboutirait à une pleine citoyenneté culturelle, européenne et moderne. La culture, qui œuvre sur un plan symbolique et souvent spectaculaire, est forcément la matière idéale pour façonner cette identité prétendue collective. Elle l'affirme par des formes rituelles désormais stabilisées dans les dernières éditions de la CEC : un moment d'inauguration à large participation publique, retransmis sur les médias nationaux et internationaux et fait de parades, de performances « jamais vues » dans la ville en question ainsi que de discours institutionnels affirmant le changement ; des expositions et des spectacles proposés comme expériences collectives entre la culture locale et les formes internationalisées pendant l'année ; l'inauguration de nouveaux équipements, souvent culturels ; une cérémonie de conclusion qui proclame que l'année Capitale serait un « nouveau départ ». Ce n'est pas un hasard, donc, si la CEC est une politique qui a plus que d'autres contribué à modeler les villes européennes contemporaines.

Du modèle aux exemples

Dans ce phénomène d'« européenneisation » par émulation d'autres villes européennes, une évolution peut être repérée depuis le cas génois. À la croisée entre l'Europe et le local, dans cet « entre-deux », les élites urbaines se sont faites porteuses d'une démarche aux résultats souvent inattendus : le souhait d'adéquation à

des formes modernes, le désir de rattrapage du prétendu « retard » urbain ont produit une confrontation constante avec des cas réels, des expériences concrètes, et, par conséquent, une meilleure connaissance de l'Europe ainsi que sa relative démythification. L'« indigénisation » d'un modèle de ville européenne dans chaque CEC s'est faite en effet tout d'abord par la socialisation des formes urbaines empruntées d'ailleurs, car considérées idéales. Mais mises à l'épreuve par l'usage, ainsi que par les expériences rituelles décrites, ces formes ont pu aussi révéler leur efficacité relative, leur résistance à l'adaptation, ou tout simplement leur banalité. Ce grand événement a été l'occasion de vivre une expérience collective de transformation où les références étrangères, bien que présentées comme des formes distantes de progrès à atteindre, étaient constamment questionnées et, avant tout, rapprochées et mieux connues. Une hégémonie culturelle nord-européenne, pourtant toujours opérationnelle dans une certaine mesure, a été remise en question dans les réalisations locales de la « modernité » [Appadurai, 2001]. Les porteurs de projet ont eu l'occasion d'une rencontre directe avec d'autres expériences de CEC, de plus en plus nombreuses dans le temps et diverses dans leurs réalisations. Cette configuration a fait, pour les acteurs directement concernés, que l'Europe est passée d'un mythe lointain de territoire « avancé » à un panorama complexe composé de réalités historiques reconnues soit comme des exemples de succès, soit comme des exemples d'échec. L'évolution que l'on peut mettre en lumière à travers l'observation de la politique de la CEC au cours des vingt dernières années est celle du passage de l'idée de *modèle* à l'idée d'*exemple* : en vingt ans, depuis la préparation de la candidature à la CEC 2004, les paysages de l'information, de la mobilité, ont profondément changé et la circulation des connaissances ne se fait plus exclusivement par le biais d'une élite. Les références se multiplient et se contredisent : elles se diluent dans une polyphonie qui n'a plus l'autorité des premiers cas isolés. La modernité demeure un objectif des pouvoirs urbains, mais les plans qui dessinent les routes pour l'atteindre laissent apparaître aujourd'hui bien plus de bifurcations et de culs-de-sac qu'il y a vingt ans. La transformation s'opère alors davantage par reconnaissance de la valeur – esthétique et culturelle, selon des canons tout à fait « européens » – de l'existant, que par construction d'une ville nouvelle.

Bien que l'on observe une progression d'une conception à l'autre de la transformation urbaine, ces

aspects s'entremêlent. Les trois villes qui, dans l'intention des promoteurs de la CEC, sont devenues « plus européennes » par les actions volontaires, matérielles et symboliques de certaines élites, finissent donc par l'être en effet dans le sentiment de plusieurs acteurs, qu'ils soient des opérateurs culturels, des fonctionnaires, des professionnels, de simples habitants, mais pas tout le temps de la manière qui avait été envisagée par ces élites. Certains opérateurs culturels auront effectivement appris à se confronter à des collègues étrangers sur des projets communs, d'autres auront reconnu que, au final, leurs productions ne sont guère en décalage de qualité par rapport à ce qui se fait ailleurs en Europe, et de même pour plusieurs catégories de professionnels. Les fonctionnaires engagés dans des projets d'échange avec d'autres CEC auront observé que des mesures (ou des « bonnes pratiques ») adaptées à une ville peuvent se révéler une mauvaise solution aux problématiques locales d'une autre, et que leurs propositions peuvent être tout autant légitimes et avancées que celles souvent présentées comme formes univoques de progrès. Dans cette démythification générale de l'Europe, fondée sur une meilleure connaissance des expériences diverses qui la composent, les habitants des villes qui avaient été présentées comme arriérées et provinciales découvriront que, en paraphrasant Bruno Latour, ils n'avaient jamais été... pas modernes.

Ce travail comparatif permet de comprendre comment un dispositif conçu, à l'origine, comme un instrument de production identitaire peut fonctionner, bien qu'approprié et utilisé pour des buts particuliers, tout en demeurant au final opérationnel dans son objectif. Par la CEC, certaines élites urbaines s'efforcent de rendre leurs villes « européennes » et « modernes » en promouvant une transformation, matérielle et des pratiques ; par la CEC, en définitive, plusieurs groupes sociaux prennent conscience d'être déjà « européens » et « modernes » [Latour, 1991].

Ainsi en va-t-il de la puissance des politiques dans leur neutralité apparente, comme Chris Shore et Susan Wright [1997] l'ont bien montré en mettant en évidence le rôle qu'elles ont dans l'exportation de modèles de société. Vingt ans après, l'idée d'une forme de progrès à exporter demeure inchangée mais se déplace de l'opposition « Nord-Sud » du monde au sein même de l'Occident et de l'Europe. Le point de vue « méditerranéen » met en lumière les rapports de domination symbolique existants dans l'espace culturel européen ; ils sont d'autant plus intéressants qu'ils sont

aujourd'hui remis en question et que de nouveaux modèles de développement s'affirment. Ce dialogue, parfois conflictuel, est au cœur de l'idée fondatrice de l'Union européenne d'« unité dans la diversité » qui arrive, au total, à faire sens et à s'imposer *via* cette

politique en dépit des appropriations et des détournements particuliers. C'est le devoir de l'ethnographie de montrer à quel point ces questionnements arrivent à éroder – si c'est le cas – le noyau même de ces politiques européennes.

Notes

1. Marseille, nommée « l'Italienne » dans un récent film documentaire de Philippe Carrese (2018), a accueilli depuis XIX^e siècle plusieurs vagues d'immigration de la péninsule qui ont profondément contribué à la composition démographique de la ville [TÉMIME, 1986 ; MOURLANE et REGNARD 2013].
2. Les exemples pourraient être multiples, mais on préfère laisser au lecteur le jeu de confrontation entre les auteurs des différents dossiers de candidature à CEC, les commissaires des jurys de sélection, les membres des comités scientifiques des organisations promotrices, les auteurs des rapports d'évaluation et des articles publiés dans des revues qui estiment l'impact économique de la CEC.
3. J'ai comparé les propositions de RITCHIE [1984], HALL [1992], ROCHE [2000] et GUALA [2002] dans un article paru dans la revue italienne *Diacronie. Studi di storia contemporanea* [BUSLACCHI, 2014b].
4. Depuis 2013, le « jury » de chaque CEC est composé de 13 personnes : six « experts » nommés par l'État concerné pour l'année et sept par les institutions européennes. Les experts choisis par ces dernières sont chargés de la mission d'évaluation pendant trois ans et peuvent être renouvelés deux fois pour deux ans. Ils accompagnent les experts « nationaux » dans chacun des deux États concernés et évaluent les candidatures selon les objectifs et les critères de la politique CEC.
5. En particulier par le décret législatif 20/10/1998, qui transfère des fonctions historiquement portées par l'État à des collectivités publiques, associations, fondations et entreprises pour accomplir plus efficacement ses objectifs de valorisation du patrimoine culturel national. Voir aussi BODO, 1994 et BODO et SPADA, 2004.
6. On se souviendra, par exemple, du cas de Barcelone à l'époque des Jeux Olympiques de 1992, ou de celui d'Athènes réaménagée pour les Jeux Olympiques de 2004 [HENRY, 2005].
7. Alors qu'elle l'est plus facilement dans des cas de CEC des pays d'adhésion plus récente, ou aux « marges » (Bergen, Cracovie, Prague et Reykjavik 2000 ; Sibiu 2007 ; Istanbul 2010 ; Paphos 2017).
8. Si le bâtiment est dû au génois Renzo Piano, l'aménagement des espaces intérieurs fut confié à Peter Chermayeff.
9. En particulier, les programmes URBAN I et II.
10. Entretien avec l'auteur.
11. On évoquera les recherches d'Ezia Gavazza, Paola Rotondi Terminiello et Lauro Magnani sur l'art baroque (pour la plupart publiés entre 1989 et 2004), déjà rendus accessibles au public en préparation de 2004 par les expositions *El siglo de los genoveses* (1999–2000) ou *Ván Dick a Genova* (1997) à Palazzo Ducale, et celles d'Ennio Poleggi sur l'architecture des palais génois (entre 1981 et 2005), qui serviront de base pour la candidature du système des *Palazzi dei Rolli* au site de l'Unesco [GAVAZZA, 1974, 1989, 1990, 1994 ; POLEGGI 1981, 1998].
12. En particulier, l'outil de la *conferenza strategica* que l'adjoint à l'urbanisme Bruno Gabrielli avait reproduit à Gênes après son expérience à Barcelone : il s'agissait d'un travail collectif qui élargissait la discussion sur les perspectives de développement urbain de l'arène politique aux arènes économique, sociale et culturelle. Les représentants des institutions, des entreprises, du monde associatif avaient été conviés à partager cette réflexion en 1999 et ce modèle avait ensuite inspiré le travail avec les opérateurs culturels pour la CEC, à partir de 2002.
13. Il s'agit, d'ailleurs, de la seule opération à cette échelle sur un territoire urbain et métropolitain [Bertoncello et Dubois, 2010 : 139].
14. Entre autre, le projet est associé aussi à la délocalisation des collections du musée des Arts et traditions populaires de Paris destinées à être exposées dans un nouveau musée des Civilisations de l'Europe et de la Méditerranée aménagé dans le fort Saint-Jean restructuré et dans une structure à bâtir sur l'esplanade du môle J4.
15. Parmi eux, on pourrait évoquer notamment Ricard, entreprise productrice de pastis depuis 1932 et l'équipe de football de l'Olympique de Marseille. Les parcours de ces entrepreneurs sont analysés de manière plus détaillée dans Maisetti, 2014 : 61–75.
16. Selon André Donzel [2014 : 150], l'échec de la candidature à la Coupe de l'Amérique portée par la Ville avait répandu parmi ces entrepreneurs un certain « scepticisme » vis-à-vis des compétences de la Municipalité de mener à terme cette nouvelle candidature et les avait poussés à prendre l'initiative.
17. Lors de la conférence de presse de présentation de la candidature, le 14/12/2006, la dimension internationale et européenne est l'un de ses atouts principaux : « Tout d'abord, la plupart des équipes artistiques, des institutions, des manifestations ont chacune des programmes "co-produits" » avec des partenaires d'Europe, appartiennent à des réseaux professionnels de l'Union et de l'aire méditerranéenne, échangent des projets, tournent à l'étranger ». Sont évoqués, ensuite, les projets de coopération économique ou scientifique euro-méditerranéenne (entre autres, ANIMA, le Fonds de Capital Développement Averoès, Eurocities, l'Association internationale villes et ports...) et les événements internationaux (entre autres, le Sommet des villes de la Méditerranée 1998, les Assises de la Méditerranée en 2000, en présence d'hommes d'État et de personnalités du monde économique et culturel du bassin méditerranéen, Wold-Med 2002 : la communauté méditerranéenne de compétences, à l'initiative de la BEI). Cf. Dossier de presse *Lancement officiel de la candidature de Marseille-Provence à CEC 2013*.
18. Entretien d'un membre de l'équipe de MP2013 avec l'auteur. L'expression « sortir Marseille du Moyen Âge » circule aussi dans ces conversations avec l'équipe de MP2013 à l'automne 2013.
19. Le projet global d'Euromed s'articule donc en deux phases : 2004–2013 et 2013–2020. La première, ajustée dans la foulée afin d'être achevée pour l'année 2013, est recalibrée pour fournir à la ville une série d'équipements culturels majeurs : le MuCEM sur l'esplanade J4, l'auditorium de la Villa Méditerranée et à proximité les docks le nouveau Frac, l'espace d'exposition du môle J1, le théâtre du Silos, les nouvelles Archives départementales. Sur cette démarche s'alignent les autres collectivités : l'apport de la Région Paca, du Conseil départemental, de la Métropole et de la Ville de Marseille sont prévus aussi en 2013 pour, entre autres, la restructuration du Palais Longchamp, l'élargissement de la Friche de la Belle de Mai, la semi-piétonisation et le réaménagement du Vieux Port.
20. Entretien avec l'auteur, Marseille, juin 2013. La thématique du « besoin » du label fait partie du discours construit par l'élite à l'origine de l'initiative et qui en a suivi en première

ligne les phases de mise en œuvre : cf. aussi LATARJET, 2010.

21. En 2004 Jacques Pfister, dirigeant d'Orangina-Schweppes, est élu à la tête de la CCIMP. Il mise toute sa campagne sur l'idée de faire avancer le territoire marseillais dans le classement des métropoles européennes. Les mêmes entrepreneurs qui s'étaient déjà alliés au sein du projet Mécènes du Sud se fixent alors cet objectif commun. En 2005, ils fondent le club Ambition Top20 qui rassemble, à l'aide de l'Union des Entreprises des Bouches-du-Rhône, quelques dizaines d'entrepreneurs et vise à promouvoir Marseille dans un hypothétique classement qui s'inspire de celui de la Datar de 2003.

22. Dont j'ai parlé plus diffusément dans BUSLACCHI, 2014a.

23. L'expression est due au leader du Parti communiste Italien Palmiro Togliatti qui, en 1948, déplorait les déplorables conditions sanitaires et d'hygiène des grottes où vivaient

quelques 20 000 habitants. En réalité, comme le souligne Ferdinando Mirizzi, « le caractère tragique des conditions de vie dans les Sassi, plus adaptées, souligne-t-on, à des animaux qu'à des hommes dignes de ce nom – ce qui annonce le commentaire d'Ernesto De Martino devant la Rabata de Tricarico –, était déjà pleinement évident au début du XX^e siècle. Il justifia la visite à Matera, en septembre 1902, de Giuseppe Zanardelli, président du Conseil. Ce dernier y constata les conditions très pénibles dans lesquelles se trouvait la plus grande partie de la population [...]. La visite de Zanardelli fut suivie du lancement d'une enquête sur la situation socioéconomique et environnementale de la Basilicate, puis de la première loi spéciale n° 140 du 31 mars 1904. Celle-ci n'eut, cependant, que des effets minimes pour la ville car elle était orientée vers une action plus générale d'aménagement de la région et disposait de faibles ressources financières » [Mirizzi in Fabre et Iuso, 2010 : 59].

24. Entretien avec un ancien membre de l'association Matera 2019 et promoteur de la candidature (Matera, janvier 2019).

25. Notamment avec le changement de couleur, en 2015, à la tête de la mairie : la nouvelle classe politique dirigeante avait eu du mal, au début, à accepter le travail du Comité et ensuite de la Fondation chargés au cours du mandat précédent (2010-2015) de l'organisation de la CEC, et étroitement liés au Parti démocrate. Ce conflit a été en partie apaisé avec la nomination comme président de la Fondation de l'ex-maire, adversaire du maire actuel aux élections municipales.

26. Dossier de candidature 2009.

27. Entretien avec l'auteure (Matera, juillet 2019).

28. Même si la logique de la régénération urbaine par l'injection de bâtiments aux formes audacieuses n'est pas complètement abandonnée avec l'inauguration en 2019 de la nouvelle gare monumentale pour laquelle a été sollicité le cabinet du célèbre architecte Stefano Boeri (auteur, entre autres, de la Villa Méditerranée à Marseille).

■ Références bibliographiques

- AGIER Michel, 2015, *Anthropologie de la ville*, Paris, Puf.
- AMENDOLA Giovanni, 1997, *La Città postmoderna: magia e paure della metropoli contemporanea*, Rome-Bari, Laterza.
- APPAUDURAI Arjun, 2001, *Après le colonialisme. Les conséquences culturelles de la globalisation*, Paris, Payot.
- BERTONCELLO Brigitte et Jérôme Dubois, 2010, *Marseille Euroméditerranée, accélérateur de métropole*, Paris, Parenthèses.
- BODO Carla, 1994, (dir.), *Rapporto sull'economia della cultura in Italia. 1980-1990*, Rome, Associazione per l'economia della cultura/Presidenza del Consiglio dei ministri, Dipartimento per l'informazione e l'editoria.
- BODO Carla et Celestino SPADA (dir.), 2004, *Rapporto sull'economia della cultura in Italia. 1990-2000*, Bologne, Il Mulino.
- BRAUDEL Fernand, 1979, *Civilisation matérielle, économie et capitalisme, XV^e-XVIII^e siècle*, Paris, Armand Colin.
- BRIAND Anne-Laure, Laurent Sébastien FOURNIER, Ghislaine GALLENGA et Éric PONS, 2018, « La fête éclatée : un nouveau type de fête locale ? », *Socio-anthropologie*, 38 : 123-135.
- BUSLACCHI Maria Elena, 2014a, « To be or not to be... in. Off movements between culture and urban regeneration. A case study from Marseille 2013, Capitale européenne de la culture », in C. Cellamare et F. Cognetti (dir.), *Practices of reappropriation*, Rome-Milan, Planum.
- BUSLACCHI Maria Elena, 2014b, « Esporre per costruire: un'analisi storico-tipologica di alcuni grandi eventi come momento di ridefinizione identitaria », *Diacronie. Studi di storia contemporanea*, 19, 3, [http://www.studistorici.com/2014/09/29/buslacchi_numero_19/].
- BUSLACCHI Maria Elena, Nicolas MAISETTI et Barbara RIEFFLY, 2016a, « Marseille 2013 OFF, quelles critiques de Marseille-Provence Capitale européenne de la culture ? », *Publics*, 18/09/2016.
- BUSLACCHI Maria Elena, 2016, *Capitali di quale cultura? L'impatto sociale dei grandi eventi, da GeNova04 a MP2013*, thèse de doctorat en Anthropologie sociale et historique soutenue le 21/1/2016, EHESS/Université de Gênes.
- CHARLE Christophe (dir.), 2004, *Capitales européennes et attraction culturelle XVIII^e-XX^e siècle*, Paris, Éditions rue d'Ulm.
- CHARLE Christophe et Daniel ROCHE (dir.), 2002, *Capitales culturelles, capitales symboliques, Paris et les expériences européennes XVIII^e-XX^e siècles*, Paris, Publications de la Sorbonne.
- DONZEL André 2014, *Le Nouvel Esprit de Marseille*, Paris, L'Harmattan.
- DORIA Marco, 1997, « Genova: da polo del triangolo industriale a città in declino », *Atti della Società ligure di storia patria*, XXXVII, 2 : 369-408.
- DURKHEIM Émile [1911] 2002, « Jugements de valeur et jugements de réalité », *Revue de Métaphysique et de Morale*, 19, 4 : 417-479.
- FABRE Daniel et Anna IUSO (dir.), 2010, *Les Monuments sont habités*, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, Ministère de la Culture.
- FRANK Susanne et Silke ROTH 2000, « Festivalization and the Media : Weimar, Culture city of Europe 1999 », *International Journal of Cultural Policy*, 6, 2 : 219-241.
- GAVAZZA Ezia, 1974, *La Grande decorazione a Genova*, Gênes, Sagep.

- GAVAZZA Ezia, 1989, *Lo spazio dipinto. Il grande affresco genovese nel Seicento*, Gênes, Sagep.
- GAVAZZA Ezia, Federica LAMERA et Lauro MAGNANI, 1990, *La Pittura in Liguria. Il secondo Seicento*, Gênes, Edizioni della Cassa di Risparmio di Genova e Imperia.
- GAVAZZA Ezia et Giovanna ROTONDI TERMINIELLO, 1994, *Genova nell'età barocca*, Milan, Skira.
- GONZALEZ Sara, 2010, « Bilbao and Barcelona in motion. How Urban regeneration "Models" travel and Mutate in the global Flows of policy tourism », *Urban studies*, 48, 7: 1397-1418.
- GUALA Alessandro Chito 2002, « Per una tipologia dei mega-eventi », *Bollettino della Società Geografica Italiana*, XII, VII, 4 : 861-894.
- HALL Colin Michael, 1992, *Hallmark Tourist Events: Impacts, Management and Planning*, Londres, Belhaven Press.
- HENRY Adeline, 2005, *Projet urbain et Jeux olympiques : le cas d'Athènes 2004*, thèse de doctorat en Géographie, sous la co-direction de Jean Praicheux et Petros Petsimeris, Université de Franche-Comté.
- KAVARATZIS Michaelis, 2004, « From city marketing to city branding: Towards a theoretical framework for developing city brands », *Place Branding*, 1, 1 : 58-73.
- LALLEMENT Emmanuelle, 2007, « Événements en ville, événements de ville : vers de nouvelles ritualités urbaines ? », *Communication et organisation*, 32 : 26-38.
- LASCOUMES Pierre et Patrick LE GALÈS (dir.), 2004, *Gouverner par les instruments*, Paris, Presses de Sciences Po.
- LATARJET Bernard, 2010, « Marseille-Provence 2013 : genèse, objectifs et enjeux d'un projet culturel métropolitain », *Méditerranée*, 114, [Boris Grésillons (dir.), *Villes culturelles en Méditerranée*] : 27-29.
- LATOUR Bruno 1991, *Nous n'avons jamais été modernes. Essai d'anthropologie symétrique*, Paris, La Découverte.
- MAISETTI Nicolas, 2014, *Opération culturelle et pouvoirs urbains. Instrumentalisation économique de la culture et luttes autour de Marseille-Provence Capitale européenne de la culture 2013*, Paris, L'Harmattan.
- MARCUS George E., 1995, « Ethnography In/Of the World System: the emergence of multi-sited ethnography », *Annual Review of Anthropology*, 24 : 95-117.
- MARCUS George E., 2002, « Au-delà de Malinowski et après Writing Culture : à propos du futur de l'anthropologie culturelle et du malaise de l'ethnographie », *Ethnographiques.org*, 1 : 1-10.
- MATIU Ovidiu, 2016, *Cities: the Fabric of Cultural Memories. Confrontation or dialog?*, *Proceedings of the 10th Interdisciplinary Conference of the UnECC*, Wrocław, University of Wrocław.
- MATIU Ovidiu et Britta LUNDGREN, 2014, *Culture and Growth: magical companions or mutually exclusive counterparts?*, *Proceedings of the 8th Interdisciplinary Conference of the UnECC*, Umeå, Umeå University.
- MATIU Ovidiu et Daniela PREDĂ, 2015, *Development, Art(s) and Culture. Proceedings of the 9th Interdisciplinary Conference of the UnECC*, Plzen, Université de Plzen.
- MITTAG Jürgen, 2013, « The Changing Concept of the European Capitals of Culture », in K. K. Patel, *The Cultural Politics of Europe*, Londres, Routledge.
- MORIN Edgar, 2014, *Introduction à la pensée complexe*, Paris, Seuil.
- MOURLANE Stéphane et Céline REGNARD, 2013, *Empreintes italiennes : Marseille & sa région*, Lyon, Éd. Lieux dits.
- NORA Pierre, 1974, « Le retour de l'événement », in J. Le Goff & P. Nora (dir.), *Faire de l'histoire*, vol. I : *Nouveaux problèmes*, Paris, Gallimard : 210-229.
- OLIVIER DE SARDAN Jean-Pierre, 1995, *Anthropologie et développement*, Paris, Karthala.
- PAOLONEN Emilia, 2010, « Multi-Level Cultural Policy and Politics of European Capitals of Culture », *Nordisk kulturpolitisk tidskrift*, 1 : 87-108.
- PATEL Kiran Klaus (dir.), 2013, *The Cultural Politics of Europe*, Londres, Routledge.
- POLEGGI Ennio et Paolo CEVINI, 1981, *Le Città nella storia d'Italia*, Rome-Bari, Laterza.
- POLEGGI Ennio (dir.), 1998, *Una reggia repubblicana. Atlante dei palazzi di Genova 1576-1664*, Turin, Umberto Allemandi & C.
- RITCHIE John Raymond Brent, 1984, « Assessing the impact of hallmark events », *Journal of Travel Research*, 23, 1 : 2-11.
- ROCHE Maurice, 2000, *Mega-Events and Modernity: Olympics and expos in the growth of global culture*, Londres, Routledge.
- ROZENBLAT Céline et Patricia CICILLE, 2003, *Les Villes européennes, analyse comparative*, Montpellier, Université Montpellier III.
- SAEZ Guy, 2012, « Le tournant métropolitain des politiques culturelles », in G. SAEZ et J.-P. SAEZ, *Les Nouveaux enjeux des politiques culturelles. Dynamiques européennes*, Paris, La Découverte : 23-71.
- SASSATELLI Monica, 2013, « Europe's several Capitals of Culture. From celebration to regeneration to polycentric capitalisation », in K. K. Patel (dir.), *op.cit.*
- SHORE Chris et Susan WRIGHT, 1997, *Anthropology of Policy: critical perspectives on governance and power*, Londres, Routledge.
- SOJA Edward William, 1999, « In Different Spaces: the cultural turn in urban and regional political economy », *European Planning Studies*, 7, 1 : 65-75.
- TÉMIME Émile, 1986, « Les Italiens dans la région marseillaise pendant l'entre-deux-guerres », in P. MILZA (dir.), *Les Italiens en France de 1914 à 1940*, Rome, Publications de l'École française de Rome : 547-575.
- THÉVENOT Laurent, 2006, *L'Action au pluriel. Sociologie des régimes d'engagement*, Paris, La Découverte.
- URFALINO Philippe, [1996] 2004, *L'Invention de la politique culturelle*, Paris, Hachette.
- VAN DER BERG Leo et Erik BRAUN, 1999, « Urban Competitiveness, Marketing and the Need for Organising Capacity », *Urban Studies*, 36 : 987-999.
- WEDEL Janine R., Cris SHORE, Gregory FELDMANG et al., 2005, « Toward an anthropology of Public Policy », *The Annals of the American Academy of Political and Social Science*, 600 : 30-51.

■ ABSTRACT

An anthropology of the policy of European Capitals of Culture seen from the “margins”. A comparative ethnography of case-studies on GeNova04, Marseille-Provence 2013 and Matera-Basilicata 2019.

In this paper, I draw an ethnography of the European cultural policy designating European Capitals of Culture by analyzing the case studies of Genoa 2004, Marseille-Provence 2013 and Matera-Basilicata 2019. In particular, I focus on the implications of the policy in terms of the positioning of local institutions, the involvement of inhabitants, and the deployment of certain values. By observing this policy as part of a long-term process, I highlight a number of crucial phases in the re-composition and re-configuration of local power structures, with European requirements and incentives blending with territorial pressures to ultimately become their instruments.

Keywords: European Capitals of Culture. Political anthropology. Governance. Cultural policies. Urban regeneration.

■ ZUSAMMENFASSUNG

Eine Anthropologie der Politik der europäischen Kulturhauptstädte, ausgehend von den „Rändern“. Vergleichende Ethnographie der Fälle von GeNova04, Marseille-Provence 2013 und Matera-Basilicata 2019.

In diesem Artikel schlage ich eine Ethnographie der europäischen Kulturpolitik der europäischen Kulturhauptstädte vor, indem ich drei Fallstudien zu Genua 2004, Marseille-Provence 2013 und Matera-Basilicata 2019 durchführe. Die Studie konzentriert sich insbesondere auf die Auswirkungen in Bezug auf die Rolle der lokalen Institutionen, die Bürgerbeteiligung und die eingesetzten Werte. Indem ich die Politik als Teil eines längeren Prozesses verstehe, richte ich meine Aufmerksamkeit auf einige entscheidende Phasen der Neuzusammensetzung lokaler Machtkonfigurationen, in denen sich europäische Verfügungen und Anreize mit territorialem Gegebenheiten verflechten und zu deren Instrumenten werden.

Schlagwörter: Europäische Kulturhauptstädte. Politische Anthropologie. Governance. Kulturpolitik. Stadterneuerung.

■ RESUMEN

Una antropología de la política de las Capitales Europeas de la Cultura desde la perspectiva de los « márgenes ». Etnografía comparada de los casos de GeNova04, Marseille-Provence 2013 et Matera-Basilicata 2019.

En este artículo propongo una etnografía de la política cultural europea de las Capitales Europeas de la Cultura estudiando las tres formas que ha asumido en tres casos mediterráneos : Génova 2004, Marsella-Provence 2013 y Matera-Basilicata 2019. El estudio trata particularmente las implicaciones en términos de posicionamiento de las instituciones locales, de participación ciudadana y de valores desplegados. Al observar la política como parte de un proceso de más larga duración, focalizo mi atención en ciertas fases cruciales de recomposición de las configuraciones de los poderes locales, donde los requerimientos e incentivos europeos se entremezclan con las presiones territoriales y se convierten en instrumentos.

Palabras clave: Capitales Europeas de la Cultura. Antropología política. Gestión pública. Políticas culturales. Regeneración urbana.